

BORDEAUX PORT ATLANTIQUE : SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LA CCI DU LOT-ET-GARONNE

Bordeaux Port Atlantique et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne viennent de signer un accord de partenariat, portant sur le développement du fret ferroviaire et sur la promotion économique.

Conscients de l'importance des enjeux du report modal, Bordeaux Port Atlantique a développé, ses moyens de pré/post acheminements alternatifs au mode routier. Le but étant de redynamiser un réseau ferroviaire en perte de vitesse, en diversifiant ses approvisionnements et en élargissant son Hinterland, en vue de l'obtention de nouveaux marchés. Dans cette logique, Bordeaux Port Atlantique souhaite offrir aux entreprises de nouvelles opportunités logistiques à travers la complémentarité des infrastructures maritimes, fluviales et ferroviaires, donnant accès au marché mondial.

De son côté, la CCI du Lot-et-Garonne a pour objectif de faciliter le développement économique des entreprises de son territoire. Le projet de relance ferroviaire en moyenne Garonne apporte de nouvelles solutions de transport de marchandises dans un contexte de saturation du transport routier à moyen terme. Dans ce contexte, la CCI du Lot-et-Garonne souhaite proposer à ses acteurs économiques ayant recours à l'import/export des solutions optimisées aux coûts mutualisés.

Pour J-Alain Mariotti, Président de la CCI de Lot-et-Garonne, ce partenariat constitue une première étape ouvrant la voie à des opportunités intéressantes pour les entreprises « *Nous avons écouté les attentes des entreprises connectées au réseau ferroviaire. Les céréaliers, les carriers et la filière bois nous ont dit qu'ils avaient un véritable besoin de fret ferroviaire de proximité pour le développement de leurs activités. Soucieuse d'apporter des solutions aux attentes exprimées par les chefs d'entreprise, la CCI de Lot-et-Garonne s'est attachée à faire émerger, à partir de cette idée, un véritable projet intégrant les services de l'Etat et les collectivités territoriales. Ce partenariat est le résultat concret de cette première étape. Il nous faut maintenant poursuivre dans ce sens, et faire en sorte que les pistes évoquées puissent se concrétiser.* »



Un accord qui structure une démarche de coopération productive

A compter de cette fin d'année 2013, cet accord va structurer une démarche de coopération, matérialisée par des réunions d'information destinées aux principaux chargeurs du département du Lot-et-Garonne susceptibles d'utiliser la logistique maritime dans leur chaîne d'approvisionnement et/ou d'expédition. Ces réunions, organisées conjointement par la CCI du Lot-et-Garonne et par Bordeaux Port Atlantique, permettront aux acteurs économiques de ce département de mieux appréhender les filières de trafic existantes et les opportunités qui s'y rapportent, en lien avec leur activité. En parallèle, Bordeaux Port Atlantique accueillera les représentants des entreprises intéressées afin de leur faire découvrir les infrastructures portuaires.

CONTACTS PRESSE

GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Anne THOMAS

Pôle communication

T. +33 (0)5 56 90 59 84 / M. +33 (0)6 64 49 92 60

Courriel : a-thomas@bordeaux-port.fr

CCI de LOT-ET-GARONNE

Nicolas BONREPAUX

Direction de l'Information et de la Communication

T. +33 (0)5 53 77 10 43 / M. +33 (0)6 85 80 78 74

Courriel : n.bonrepaux@cci47.fr

Cp n°24.13